

Lons-le-Saunier, le 11 juillet 2023

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Pour information à :

- Madame la secrétaire générale
- Madame la sous-préfète de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Madame la présidente de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames les parlementaires

Objet : Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 14 juillet 2023

Conformément aux instructions de madame la Première ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises le :

Vendredi 14 juillet 2023

à l'occasion de la fête nationale.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur des services
du cabinet



Maxime GUTZWILLER